

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE  
 ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
 six mois, 14 " "  
 un an, 25 " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C<sup>o</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.



Roubaix, 14 Novembre 1867

### BULLETIN.

Le *Moniteur* d'aujourd'hui contient des décrets nommant :

Ministre de l'intérieur : M. Piuard, conseiller d'Etat, en remplacement de M. le marquis de Lavalette dont la démission est acceptée ;

Ministre des finances : M. Magne, sénateur, membre du Conseil privé, en remplacement de M. Rouher dont la démission est acceptée.

M. de Lavalette est nommé membre du Conseil privé.

Le *Moniteur* publie en tête de sa partie officielle une petite note ainsi conçue : « M. Rouher n'avait, au mois de janvier dernier, accepté le ministère des finances qu'à titre provisoire. C'est sur sa demande que l'Empereur l'a relevé de ses fonctions. »

Ces nominations étaient annoncées depuis quelque temps déjà. Celle de M. Piuard sera bien accueillie dans le Nord particulièrement. On sait que le nouveau ministre fut procureur-général à Douai où il avait su gagner les sympathies de tous. M. Piuard est un orateur distingué. Il joint à de fermes principes religieux des tendances libérales très-prononcées.

Quant à M. Magne, on affirme à tort ou à raison qu'il marquera son entrée au ministère par un emprunt de 750 millions. Ce serait le fameux emprunt de la paix inventé par M. de Persigny.

On trouvera au chapitre des *Nouvelles d'Italie* que nous serons obligé de maintenir longtemps encore, l'analyse d'une circulaire du général Menabrea. C'est toujours ce langage peu sincère auquel nous ont habitués les ministres italiens depuis M. de Cavour. Cette circulaire ainsi que les deux notes insérées avant-hier au *Moniteur* nous révèlent, dit avec

raison le *Monde*, ce qui avait toujours été soupçonné : l'entente de Paris et de Florence. « C'était là le fait de la situation » au milieu des accidents qui tendaient à le masquer. Les hommes vraiment politiques ne s'y sont pas trompés, mais « le public aimait à se créer des illusions. »

Si l'on en croit la *Patrie*, la dépêche par laquelle le gouvernement français saisit les puissances du projet de conférence pour l'examen de la question romaine, ne formule aucune proposition pour la solution à intervenir ; elle se bornerait à appeler l'attention des puissances sur la situation de l'Italie et sur la nécessité de prévenir le retour d'événements qui peuvent troubler périodiquement le repos de l'Europe.

Nous avons déjà parlé de la circulaire de M. de Beust qui exposait un programme politique très pacifique. M. de Bismark a fait une réponse à ce premier document. La circulaire prussienne exprime avant tout la satisfaction avec laquelle le cabinet de Berlin a accueilli la déclaration qui affirme qu'il n'a été engagé à Paris, entre l'Autriche et la France aucune négociation de nature à troubler la paix du monde. M. de Bismark ajoute que, de son côté, la Prusse s'efforcera de continuer à justifier l'opinion favorable des cabinets de Vienne et de Paris, en persistant dans la voie nationale où elle est entrée.

M. de Bismark est satisfait : l'Europe peut être tranquille !

Nos correspondances et les journaux de Paris nous parlent de la découverte par la police d'une société secrète d'excitation et de provocation à la révolte. Des perquisitions ont été faites : dix-huit inculpés auraient, dit-on, été arrêtés. Plusieurs sont en fuite. Parmi les personnes compromises, on cite MM. Naquet, professeur agrégé à la faculté de médecine, et Accolas, avocat. On se répète à l'oreille des détails qu'il serait peut-être dangereux de publier.

J. REBOUX.

### Affaires d'Italie.

Nous lisons dans le *Moniteur* d'aujourd'hui :

« Les soldats de l'armée pontificale faits prisonniers par les garibaldiens à la première affaire de Monte Ronco et transportés à la Spezzia par les soins du gouvernement italien, ont été rendus à la liberté en arrivant dans cette ville. Ils ont exprimé le désir d'être dirigés sur Civita-Vecchia, où un vapeur, chargé de ce service par les ordres du cabinet de Florence, vient de les transporter ; leur débarquement dans ce port s'est opéré aujourd'hui même. »

La feuille officielle publie aussi le rapport du général de Failly. Ce document ne nous apprend aucun fait nouveau.

Voici d'après la *Gazette officielle*, de Florence, la substance de la circulaire que le général Menabrea a adressée, le 7 novembre, aux agents du gouvernement italien à l'étranger :

Les causes qui ont déterminé le gouvernement à faire occuper par les troupes italiennes quelques points du territoire pontifical ont été développées dans ma circulaire du 30 octobre. Le but que nous nous étions proposé est atteint. Partout les troupes royales ont été accueillies avec reconnaissance par les populations. Dans beaucoup de localités non occupées par nos troupes, les populations ont fait des plébiscites et voté leur annexion au royaume. Mais le gouvernement a refusé d'accepter le bénéfice, fidèle à la parole donnée que sa détermination de passer la frontière ne le conduirait à aucun acte d'hostilité.

L'invitation faite aux volontaires de se retirer n'ayant pas été écoutée par le général Garibaldi, les troupes franco-pontificales ont attaqué et battu les volontaires qui sont rentrés dans le royaume où ils ont été désarmés. Garibaldi est retenu au Varignano.

Les périls qui menaçaient l'Etat pontifical ont donc cessé. Le gouvernement a fait rentrer ses troupes sur le territoire du royaume. Le gouvernement français, de son côté, a pris par sa circulaire du 25 octobre, l'engagement solennel de se retirer du territoire pontifical aussitôt qu'il serait évacué par les volontaires et que la sécurité y serait rétablie.

Ces conditions sont déjà réalisées. Confiant dans la parole de la France, nous attendons que le gouvernement impérial fasse cesser une intervention qui, en se

prolongeant, deviendrait un obstacle à un arrangement durable.

Bien que la conduite du gouvernement royal donne l'assurance que les faits passés ne se renouvelleront pas, cependant chacun peut conclure des derniers événements que le but de la Convention de septembre a été complètement manqué. Rien, en effet, n'a pu jusqu'à présent modifier l'attitude du Saint-Siège vis-à-vis de l'Italie.

Rome donne aujourd'hui le spectacle d'un gouvernement qui, pour se maintenir, paie une armée composée d'individus de tous les pays et se croit obligé de recourir à l'intervention étrangère. Un sincère accord avec l'Italie ferait disparaître tout péril pour le Saint-Siège, permettrait de consacrer, au profit de la religion, les trésors dépensés en armements superflus, et assurerait la Péninsule contre de nouvelles effusions de sang, en donnant un gage pour le maintien de la paix.

Notre pays a un vif et profond sentiment religieux, mais il sent les difficultés qui dérivent de l'union d'un pouvoir qui, établi sur des bases immuables, s'exerce dans les hautes régions de la foi, avec les soins d'un gouvernement terrestre sujet aux influences, aux passions politiques et destiné à se modifier en raison des progrès de la civilisation. La terre qui renferme le tombeau des apôtres est le siège le plus sûr pour la Papauté.

L'Italie saura la défendre, l'entourer de toute sa vénération, en respectant l'indépendance et la liberté. Pour qu'un tel but soit atteint, des arrangements qui mettent d'accord les intérêts du Saint-Siège et de l'Italie sont indispensables. Si l'Italie doit être un élément d'ordre et de progrès, il est nécessaire de supprimer la cause qui la maintient dans un état permanent d'agitation.

Vous saurez certainement, monsieur le ministre, faire valoir la conviction de l'urgence de résoudre sans délai la question romaine.

Plusieurs journaux publient la liste suivante des soldats français blessés à Mentana :

1. Houde, du 59e, balle à la cuisse gauche.
2. Labeur, caporal du 59e, balle à l'œil gauche.
3. Morel, du 29e, pied écrasé.
4. Sapet, du 59e, balle à la cuisse gauche.
5. Lamorelle, du 59e, balle à la cuisse droite.

6. Goffard, sergent au 59e, balle à la cuisse droite.
7. Bletin, sergent au 29e, balle dans la bouche.
8. Morat, caporal au 2e chasseurs, balle dans la cuisse droite.
9. Tirel, du 29e, balle dans le bras droit.
10. Jean Jouffrand, du 59e, balle dans le flanc gauche.
11. François Giraud, du 29e, balle à l'épaule droite.
12. Charles Tassel, du 59e, contusion forte à l'épaule.
13. Jean-Paul Beaujeu, du 59e, balle à l'épaule gauche.
14. Jules Morel, du 59e, balle à la tête.
15. Jean-Nicolas Tisserand, du 59e, balle au bras droit.
16. Luigi Dolcero, du 59e, balle au bas-ventre.
17. Joseph Forterre, du 29e, balle à la tête.
18. Jean-Claude Gros, du 7e chasseurs à cheval, balle à la cuisse droite.
19. Giulio Simoni, du 59e, forte contusion.
20. Frédéric Kerivel, du 29e, balle dans le bras droit, cassé.
21. Pierre Picq, du 29e, jambe foulée.
22. Gamaury, du 59e, balle dans le bras droit.
23. Stœpily, du 59e, balle dans la main droite et la jambe gauche.
24. Bordet, du 2e génie, courbature de fatigue.
25. Dupénil, du 29e, fracture au bras gauche.
26. Lambard, du 29e, entorse au pied droit.
27. Jean Cristobal, du 59e, balle au bras gauche.
28. Claude Choronnère, du 2e chasseurs, balle à la main gauche.
29. Auguste Chantelaup, du 59e, balle au bras droit.
30. Dominique Anglade, du 59e, balle à la main droite.
31. Bataillard, du 59e, balle à la tête.

Une correspondance de Naples adressée au *Courrier de Marseille*, à la date du 6 novembre, donne les nouvelles suivantes :

Depuis deux jours près de cinq cents volontaires sont rentrés à Naples, ceux qui sont souffrants sont envoyés dans les hôpitaux, les autres sont dirigés dans leur famille par le préfet de police. Les comités de Naples et ceux des provinces ont été dissous. Toute la presse de Naples est loin de se

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX, DU 15 NOVEMBRE 1867.

— 3 —

## LA CHASSE AU RUBAN

(Suite — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 13 novembre).

Montbrun, plus que personne, était l'homme des prompts résolutions ; il travailla si bien ce thème, qu'en quittant le balcon il alla s'asseoir à son bureau et écrivit la lettre suivante à une vieille amie de sa mère, la baronne de Mornay, à laquelle il portait un sincère attachement : « Chère madame,

Au moment de quitter la France pour un temps que j'ignore, j'ai voulu que mes dernières pensées sur ce sol natal s'envolassent à vous, ma seconde mère.

Ce n'est point un conseil que je viens chercher, je sais d'avance qu'il ne me ferait point défaut ; laissez-moi vous le dire tout d'abord : mon parti est pris. Ni la voix de votre expérience, ni le cri de votre attachement ne sauraient rien chan-

ger ; peut-être même le vaisseau qui doit m'emporter aura mis à la voile avant qu'il me soit possible de recevoir de vous une réponse.

« Je ne vous dirai point les phrases préparées d'avance pour les indiscrets ou les importuns : que je veux aller mesurer de mes yeux sur les sables de l'Inde la trace profonde qu'y creuse le pied des éléphants, ou que je veux aller fumer en Chine de vrais manilles.

« Car je vais en Chine.

« Je vois d'ici ma lettre s'échapper de vos mains tremblantes quand vous lirez ces mots ; point de défaite avec qui vous aime si grandement ! Sachez donc la vérité.

« Je ne suis point guéri ; le chiffon rouge danse toujours devant mes yeux !

« Voilà une maladie tenace et qui date de loin !

« Quel âge avais-je ? ... cinq ans peut-être, quand vous m'apportâtes une de ces boîtes de jeu si chères aux enfants ; je l'ouvris d'une main tremblante d'émotion : un cri de joie s'échappa de ma jeune poitrine à l'aspect des beaux soldats de plomb qu'elle renfermait. L'un d'eux surtout, monté sur un magnifique cheval alezan, excitait mon admiration. Vous prêtant à mon caprice enfantin, vous répondîtes à ma voix qui vous demandait le nom de ce beau soldat :

« — C'est le général Péliissier... Et ça ? vous dis-je, mettant le doigt sur la poitrine du général de plomb.

« — C'est la croix de la Légion-d'honneur.

« Ce souvenir n'est jamais, depuis lors, sorti de ma mémoire : de là date cette fièvre étrange à laquelle je succombe aujourd'hui ; ne la rallez donc pas trop, vous qui me l'avez pour ainsi dire inoculée.

« Je vous vois sourire, et je vous entends dire que l'instabilité de mon caractère fait sans cesse succéder une chose nouvelle à la chose inachevée, et que ce n'est pas ainsi que l'on peut réussir.

« Que voulez-vous ! ... la fée Patience manquait à mon baptême.

« Nous voilà bien loin de vos affectueux projets ; mais entre nous, chère madame, je crois qu'il me manque encore bien des qualités qui font les bons maris.

« Je n'en veux pour preuve que le plaisir que j'ai goûté depuis quelques semaines à abandonner ma vie à l'imprévu.

« Qui sait ? peut-être, au retour du long voyage que j'entreprends, vous rapporterais-je un cœur moins dédaigneux ; un long usage mettra peut-être un défaut à ma cuirasse d'indifférence.

« Il est une chose du moins dont vous ne sauriez douter : c'est que j'emporte là-

bas le souvenir aimé de toutes vos bontés pour votre incorrigible

« GEORGES. »

Le surlendemain, le vaisseau qui portait Montbrun et ses espérances sortait du port de Cherbourg.

Georges, appuyé sur le couronnement, regardait, avec une tristesse qu'il n'osait s'avouer, s'enfuir à l'horizon la terre hospitalière qu'il abandonnait. Le temps était superbe ; une brise un peu vive soufflait du nord-ouest ; le vaisseau, bien appuyé, fendait facilement les flots ; la mer, d'un bleu profond, n'avait que cette houle longue, insensible, qui met à peine à la vague un léger flocon d'écume.

Malgré ce calme, un certain malaise commençait à tourmenter notre nouveau marin. Il arpentaient maintenant la dunette, cherchant à tromper les sourdes inquiétudes qu'il éprouvait par l'agitation de la marche. Sa figure, d'habitude colorée, pâlisait à vue d'œil, son regard indécis se promenait sur tous les objets environnants sans pouvoir se fixer sur aucun.

Les matelots, en passant près de lui pour le besoin des manœuvres, s'ouriaient et disaient tout bas dans leur langage un peu rude : « Quel failli chien ! »

Enfin, se cramponnant aux bastingages de babord, Montbrun paya son premier tribut à la mer ; mais, loin d'être soulagé, il se sentit bientôt si malade qu'il fut obligé

de gagner sa cabine et de se mettre au lit.

On a beaucoup ri du mal de cœur ; cette maladie, en effet, prête assez au ridicule et donne à ses victimes de si drôles figures que le sourire nait involontairement sur les lèvres des moins méchants. Mais il est certaines organisations sur lesquelles ce mal a tant d'empire, qu'il arrive à leur causer de véritables ravages.

Dans une traversée que je fis autrefois sur l'*Harmonie*, trois-mâts qui partait de Bordeaux pour les Indes, j'eus pour compagnon de voyage un jeune homme, M. D... se rendant à Maurice. Depuis le premier jour de la traversée jusqu'au dernier il souffrit de ce mal impitoyable. Il voulut lutter d'abord : aux heures de repas il s'asseyait à table, cherchant à faire bonne contenance ; mais à peine l'odeur des mets venait-elle frapper son odorat, rendu impressionnable au suprême degré, qu'il quittait précipitamment sa place, en proie au plus violent malaise ; il arriva à Maurice dans un état de maigre effrayant, et l'estomac à jamais perdu par d'aussi continuelles souffrances.

Au premier port de relâche, les médecins ayant déclaré qu'une longue traversée mettait sa santé, sinon sa vie, pour toujours en danger, Montbrun dut revenir et laisser d'autres, plus heureux ou mieux constitués, aller cueillir sous d'autres